

## MODALITÉ D'ACCUEIL ET D'ACCÈS AUX SERVICES POUR LES PUBLICS

---

Contact par téléphone (numéro vert gratuit)  **N° Vert 0 805 850 100**

L'ensemble des services est accessible sur RDV. Plages horaires :

- lundi et jeudi 13h30 - 16h30
- mercredi et vendredi 8h30 - 11h30

Les personnes ayant un dossier en cours de financement peuvent joindre le Fongecif avec les lignes directes indiquées sur le courrier d'acceptation du financement.

## PRÉSENTATION DU PARTENAIRE SPRO

---

Depuis 33 ans, le Fongecif est un acteur primordial dans l'information, l'orientation et l'accompagnement des publics en matière d'orientation et d'évolution professionnelle.

Il a pour mission d'aider les actifs à changer de métier, à développer leurs compétences, ou simplement à faire le point sur leur situation professionnelle. Il offre des **services d'appui et d'accompagnement** (gratuits et confidentiels) pour les aider dans leur réflexion ou pour financer des prestations.

Ses grands axes de travail consistent notamment à :

- Assurer le Conseil en Évolution Professionnelle, sur les 3 niveaux identifiés
- Accompagner les transitions professionnelles grâce à une offre de services adaptée et individualisée en fonction des besoins de la personne
- Développer des partenariats régionaux afin de sécuriser le parcours de ses publics

[Accéder à la vidéo de présentation](#)

## L'OFFRE DE SERVICE POUR LES SALARIÉS

---

Le Fongecif PACA met à la disposition du public des conseillers en évolution professionnelle et divers services, de manière gratuite et confidentielle pour :

- informer le public sur les métiers, les acteurs de la formation
- aider à réfléchir à un projet d'évolution nécessitant ou non une formation
- appuyer les démarches de recherche de formation, d'identification de débouchés professionnels,

- mettre en relation les avec d'autres acteurs de la formation (organisme de formation, autre OPACIF, prestataire...)
- accompagner les personnes jusqu'à la réalisation de leurs projet

## FOCUS SUR L'OFFRE DE SERVICE SPRO ET CEP

---

### Dans le cadre du SPRO, premier niveau de service du CEP

#### Moyens

- Procurer de l'information (métiers, formations, emplois, dispositifs...) et orienter vers des lieux ou personnes ressources
- Identifier les motivations, priorités et besoins de la personne, et travailler sur le sens de sa demande
- Envisager ensemble des hypothèses de mobilités professionnelles, en sensibilisant aux démarches à engager ou dispositifs à mobiliser
- Orienter le public vers les partenaires ou les opérateurs CEP (en niveau 2 ou 3), afin de bénéficier du service le plus adapté à la situation

#### Outils

- **Site Internet** : Informations dématérialisées, Vidéo de présentation, par un conseiller, de l'ensemble de l'information nécessaire pour se repérer au mieux dans les différents dispositifs et services proposés, et identifier celui qui est le plus adapté à la situation, Inscription aux services collectifs (ateliers d'information, d'échanges sur le projet et dédiés à la VAE), Téléchargement de documentations
- **Analyse de la demande : Permanence téléphonique de Conseil** (N° vert unique et gratuit, le 0 805 850 100): service assuré par des professionnels de l'orientation et du conseil, afin de prendre en compte la demande, analyser la situation de la personne de façon individualisée, et renseigner à la fois sur des aspects méthodologiques (liés au projet professionnel, pédagogiques, administratifs ou financiers), dans le cadre des problématiques relevant du niveau 1 du CEP. Ce service permet également de mieux être informé sur l'environnement socio-économique, et d'être orienté pour que le public puisse découvrir de nouveaux métiers ou de nouveaux horizons
- **Changer ! Comment passer de ma réflexion à l'action (dans le cadre d'un Atelier d'Échanges Personnalisés)** : Rencontre collective en petit groupe (6 à 8 personnes maximum), ce service permet aux personnes d'échanger sur leur projet, d'avoir un complément d'information sur les démarche à engager pour modifier sa situation professionnelle, sur les dispositifs de la formation professionnelle continue, les dispositifs de financement, et la méthodologie d'élaboration de projet professionnel
- **Comment financer ma formation ?** : Rencontre en petit groupe (6 à 8 personnes), ce service, pour tout public, permet d'être informé sur tous les dispositifs de financement de la formation professionnelle continue, quels que soient les financeurs ou le statut des personnes assistant à l'atelier
- **Atelier Vae** : Ce service s'adresse à tous les publics, et permet d'accéder à des informations spécifiques sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Il s'agit d'une rencontre collective, en petit groupe, animée par un Conseiller, basée sur l'interaction, et enrichie par l'expérience des autres participants.

## Dans le cadre du niveau 2 du CEP

### Moyens

- Relation de confiance établie avec le bénéficiaire
- Écoute de la personne et élaboration de la demande (analyse des besoins et priorités, identifier différentes hypothèses...)
- Définition d'un cadre de travail commun (mise en place d'un contrat de communication)
- Mise en pratique du concept de « tenir conseil » (exploration de la problématique ; compréhension, pour la personne, des enjeux du changement envisagé ; concrétisation de la décision avec mise

### Outils

- **Analyse de la demande : Permanence téléphonique de Conseil** (N° vert unique et gratuit, le 0 805 850 100): service assuré par des professionnels de l'orientation et du conseil, afin de prendre en compte la demande, analyser la situation de la personne de façon individualisée, et renseigner à la fois sur des aspects méthodologiques (liés au projet professionnel, pédagogiques, administratifs ou financiers), dans le cadre des problématiques relevant du niveau 2 du CEP.
- **APS (Analyse Partagée de Situation), soit dans le cadre d'un entretien téléphonique de 15 minutes (Service intitulé « Où j'en suis ? » soit au démarrage de tout entretien physique de conseil** : Temps d'échanges (en petit collectif ou individuel, en présentiel ou dématérialisé) entre un professionnel et une personne pour faire le point sur sa situation et ses préoccupations professionnelles, et envisager la stratégie de changement à mettre en place. L'objectif de ce service n'est pas d'opérer un simple diagnostic de situation, mais de convenir et partager ensemble des éléments permettant d'envisager la co-construction et la mise en place d'une ou plusieurs stratégies d'action. Il permet également à la personne, d'initier une réflexion, de clarifier ses besoins & priorités, sa situation, de prendre du recul, d'apporter mutuellement des éléments de contexte, d'envisager les démarches et moyens associés. C'est le moment privilégié pour mettre en place une alliance de travail entre le bénéficiaire et le conseiller, pour convenir de la suite à donner.
- **Entretien de Conseil** : Ce service a pour objectif de permettre à la personne
  - d'aborder une problématique spécifique,
  - d'acquérir une méthodologie et des outils pour élaborer un projet professionnel ou explorer une intention professionnelle énoncée,
  - de mettre en place une stratégie d'actions avec le conseiller.

Ce service permet notamment au public de :

- définir ou consolider un projet,
- d'être accompagné dans le cadre d'un projet de création d'entreprise,
- de travailler sur l'identification et la valorisation des compétences au service d'un projet.

- **Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)** : Cette prestation Cette prestation consiste à réaliser une immersion professionnelle dans une entreprise d'accueil, afin de pouvoir « tester » un nouveau métier et être confronté à des situations réelles de travail. La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel permet de :

- découvrir un métier ou un secteur d'activité
- confirmer un projet professionnel
- initier une démarche de recrutement pour accéder à un emploi ou préparer une reconversion

Cette prestation est gratuite et peut se dérouler pendant ou en dehors du temps de travail, durant maximum 35h

- **Bilan de Compétences Modularisé (BCM)** : Cette prestation permet d'analyser son parcours professionnel et d'élaborer un état des lieux de ses compétences afin de se doter d'un véritable « portefeuille de compétences » mobilisable dans différentes situations :
  - Prendre du recul sur le chemin parcouru et exploiter son parcours professionnel
  - Savoir identifier ses acquis en vue d'une VAE
  - Préparer un entretien professionnel au sein de son entreprise,
  - Identifier ses besoins en formation pour développer de nouvelles compétences dans le cadre d'un projet professionnel
  - Être mieux outillé et savoir argumenter pour une recherche d'emploi

Cette prestation peut se dérouler pendant ou en dehors du temps de travail, durant maximum 10h, au sein d'un organisme référencé

- **Suivi matérialisé ou dématérialisé** (téléphone ou mail) de Conseil : Service en présentiel ou à distance assuré par le conseiller référent de la personne, qui s'inscrit dans la suite d'un travail qui s'est engagé avec la personne, en matière de retours et conseils suite aux démarches engagées sur le terrain
- **Entretien VAE** : Ce service a pour objectif d'aider la personne à identifier ses compétences, la certification la plus adaptée à sa situation, le certificateur associé, et le dispositif d'accompagnement financier corrélé à son statut. Le cas échéant, la personne peut être accompagnée jusqu'à l'élaboration du Livret de Recevabilité.
- **Prestation « Pré Vae »** : Ce service du Fongecif Paca a pour objectif d'encourager et développer la Vae, de sécuriser le parcours des candidats à la VAE et d'éviter au maximum les abandons, avant ou pendant le congé VAE. D'une durée de 12h, cette prestation permet à la personne d'être informée sur la VAE, d'identifier la certification visée, d'accompagner la constitution et la rédaction du livret de recevabilité, de mettre en lien avec le service valideur et d'assurer une coordination celui-ci

### Dans le cadre du niveau 3 du CEP

#### Les moyens et outils mis en œuvre sont les suivants :

- **Analyse de la demande : Permanence téléphonique de Conseil** (N° vert unique et gratuit, le 0 805 850 100): service assuré par des professionnels de l'orientation et du conseil, afin de prendre en compte la demande, analyser la situation de la personne de façon individualisée, et renseigner à la fois sur des aspects méthodologiques (liés au projet professionnel, pédagogiques, administratifs ou financiers), dans le cadre des problématiques relevant du niveau 3 du CEP.
- **Entretien d'Accompagnement** : Ce service permet à la personne de pouvoir construire étape par étape :
  - son plan d'action personnalisé,
  - d'être aidée dans ses choix liés à la mise en place d'un projet de formation,
  - d'être accompagnée dans l'élaboration de l'ingénierie financière du projet,
  - dans la demande et le suivi de financement de dispositifs,
  - d'être soutenue dans la mise en œuvre de son projet
- **Suivi matérialisé ou dématérialisé (mail ou téléphone) d'accompagnement** : Service à distance (téléphone ou mail) assuré par le conseiller référent de la personne, qui s'inscrit dans la suite d'un travail qui s'est engagé avec la personne, en matière de retours et conseils suite à la mise en œuvre du projet professionnel (suivi de la demande de financement pour une formation, suivi

pendant et après la formation, réajustement du projet si nécessaire, en fonction des problématiques rencontrées par la personne...)

- **Réussir son changement professionnel ! Comment organiser sa stratégie de recherche d'emploi? (Entretien ou Atelier de Stratégies et Techniques de Recherche d'Emploi)** : Ce service a pour objectif d'outiller la personne afin qu'elle puisse personnaliser ses techniques de recherche d'emploi au regard du marché ciblé. Elle pourra ainsi faire le point sur ses démarches et son marché cible, Appréhender les différentes techniques de recherche d'emploi adaptées, Identifier sa propre stratégie de recherche d'emploi, Formaliser son plan d'action

## POUR EN SAVOIR PLUS

---

Le site du [Fongecif PACA](#)

Pour un [premier contact](#)

Les [offres de services](#)